

Dossier de déclaration crypto · revenus 2025

Déclaration 2026 · généré par Kova le 26 octobre 2026

1. Montants à déclarer

Synthèse 2025

Annexe 2086 et déclaration 2042-C, rubrique « Plus-values et gains divers »

	Nombre de cessions	2
212	Total des prix de cession	3 000,00 €
224	Plus ou moins-value nette (somme des lignes 224)	2 250,00 €
3AN	Plus-value imposable à reporter	2 250 €
	Taux du prélèvement forfaitaire unique	31,4 %
	Impôt estimé	706,50 €

2. Cessions imposables (annexe 2086, cadre 2)

Une colonne de l'annexe par cession, dans l'ordre chronologique. Les montants sont ceux calculés par Kova ; arrondissez à l'euro en les reportant si besoin.

Cession 1 · Bitcoin

1 mars 2025 · Binance

211	Valeur globale du portefeuille	4 000,00 €
212	Prix de cession	1 000,00 €
213	Frais de cession	0,00 €
214	Prix de cession net des frais	1 000,00 €
220	Prix total d'acquisition	1 000,00 €
221	Fractions de capital initial déjà imputées	0,00 €
223	Prix total d'acquisition net	1 000,00 €
224	Plus ou moins-value	750,00 €
	Part du portefeuille cédée (212 ÷ 211)	25 %
	Fraction du prix d'acquisition imputée (223 × 212 ÷ 211)	250,00 €

Plus ou moins-value = prix net – fraction imputée : 1 000,00 € – 250,00 € = 750,00 €

Cession 2 · Ethereum

1 septembre 2025 · Coinbase

211	Valeur globale du portefeuille	5 000,00 €
212	Prix de cession	2 000,00 €
213	Frais de cession	0,00 €
214	Prix de cession net des frais	2 000,00 €
220	Prix total d'acquisition	1 500,00 €
221	Fractions de capital initial déjà imputées	250,00 €
223	Prix total d'acquisition net	1 250,00 €
224	Plus ou moins-value	1 500,00 €
	Part du portefeuille cédée (212 ÷ 211)	40 %
	Fraction du prix d'acquisition imputée (223 × 212 ÷ 211)	500,00 €

Plus ou moins-value = prix net – fraction imputée : 2 000,00 € – 500,00 € = 1 500,00 €

3. Comptes à l'étranger (formulaire 3916-bis)**Comptes d'actifs numériques ouverts à l'étranger**

Un formulaire 3916-bis par compte détenu, utilisé ou clos en cours d'année

Binance	À compléter · ouvert le 12 septembre 2021
Kraken	À compléter · ouvert le 4 avril 2023

Les wallets personnels (Ledger, MetaMask) ne sont pas concernés. Complétez le pays et la date d'ouverture quand Kova ne les connaît pas.

4. Méthode et avertissement

Montants calculés par Kova sur cet iPhone, à partir des transactions importées et des cours moyens journaliers publics, selon l'article 150 VH bis du CGI (BOI-RPPM-PVBMC-30-20) : la plus-value d'une cession est son prix net de frais, diminué de la fraction du prix total d'acquisition correspondant à la part du portefeuille cédée.

Les échanges entre cryptoactifs ne sont pas imposables. Si le total annuel des cessions ne dépasse pas 305 €, elles sont exonérées mais restent à déclarer sur l'annexe 2086.

Impôt estimé au prélèvement forfaitaire unique de 31,4 % (impôt sur le revenu et prélèvements sociaux) ; l'option pour le barème progressif peut donner un autre montant.

Vérifiez ces montants avant de les reporter sur impots.gouv.fr. Kova n'est pas un conseil fiscal : en cas de doute, rapprochez-vous de votre service des impôts ou d'un professionnel.

Document généré le 26 octobre 2026, entièrement sur l'appareil : aucune transaction n'a été envoyée à un serveur. Conservez-le avec les relevés de vos plateformes.